

## **I) INFORMATION GÉNÉRALE**

---

Le plan d'action tient compte des paramètres de reddition de compte de ces programmes et de notre mission principale qui est axée sur les services. Il vise également à répondre à nos objectifs d'intervention et à notre mission principale dont le détail figure à l'annexe A.

### **1. Le financement**

Maintien de nos stratégies de financement :

- Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec ;
- Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) de l'Agence de santé publique du Canada ;
- Campagne de financement annuelle : envois postaux d'un feuillet promotionnel aux ophtalmologistes, optométristes, opticiens d'ordonnance, orthoptistes, aux membres et anciens membres, etc. La campagne sera diffusée sur Facebook, sur notre site Internet et par courriel ;
- Vente des livres suivants : pièce de théâtre « Ottilia » et « Les voleurs d'enfants albinos » ;
- Revenus générés par les cotisations, les frais d'inscription ;
- Sollicitation de fonds discrétionnaires des ministres.

### **2. Les membres**

Afin d'augmenter le nombre de familles membres, différentes actions seront posées au cours de l'année : planification de rencontres de parents, d'intervenants, mobilisation pour former un nouveau groupe d'entraide, conception d'un nouveau dépliant de promotion et développement du site Internet pour améliorer nos capacités à rejoindre notre clientèle cible.

### **3. Les comités de travail**

Au début de chaque année, le conseil d'administration révisé la composition de ses comités de travail. Pour 2019-2020, les comités prévus sont :

- Comité de la programmation ;
- Comité accueil, information et promotion.

#### **4. Les ressources humaines**

Au cours de l'exercice 2019-2020, l'équipe de la permanence sera composée de 3 membres à temps plein, 35 heures par semaine :

- Directeur général ;
- Intervenante accueil et soutien ;
- Agente de bureau.

Actuellement, le directeur général est en intérim pour une période indéterminée. Au moment opportun, une transition sera planifiée.

Nous aurons également recours à l'embauche de ressources humaines occasionnelles, notamment d'éducatrices et d'éducateurs spécialisés.

Une demande de rehaussement de la subvention du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) a été faite en priorisant l'ajout d'une ressource humaine pour prendre en charge le développement et les communications. Ce poste permettrait de rééquilibrer les charges de travail au sein de l'équipe de la permanence.

## **II) SERVICES, ACTIVITÉS ET OUTILS D'INFORMATION**

---

Maintien intégral de l'ensemble des services au cours de l'exercice 2019-2020 et réalisation de nouveaux projets.

### **1. Le service d'aide, soutien et références**

- Une intervenante à temps plein ;
- Aide, soutien et références aux familles ;
- Retour d'appel dans les 72 heures ;
- Accueil des nouvelles familles ;
- Réseautage ;
- Etc.

### **2. Le service de halte-garderie**

Maintien du service offert aux parents d'enfants 0 à 5 ans, lors de nos 3 activités provinciales. Le service est assuré par une équipe d'éducatrices

et d'éducateurs spécialisés. Le ratio d'encadrement est en fonction des besoins spécifiques des enfants pris en charge.

### **3. Les activités jeunes**

Maintien du partenariat avec le Service des loisirs de la Fondation des Aveugles du Québec. Les activités des jeunes seront toujours proposées lors de la rencontre familiale annuelle et des 2 journées d'échanges.

### **4. Les activités de formation et d'échanges**

#### **Activités provinciales :**

- 39<sup>e</sup> Rencontre familiale annuelle et AGA à Drummondville, 8 juin 2019 ;
- Journée d'échanges à Longueuil, le 9 novembre 2019 ;
- Journée d'échanges à Québec, le 25 janvier 2020 ;
- Maintien de la formule des kiosques lors des journées d'échanges ;

#### **Groupes d'entraide :**

- Maintien des groupes de Longueuil et de Québec ;
- Réévaluation du Programme de formation ;
- Démarchage pour former un nouveau groupe (Région cible : Montréal, Montérégie, Laval).

### **5. Les activités de sensibilisation et de promotion**

#### **Activités grand public :**

- Participation à des salons (Salon Maternité, Paternité, Enfants 2019 de Montréal, Salon TechnoVision+ 2019 de Québec).

#### **Rencontres de parents et d'intervenants :**

- Présentation de nos services à l'assemblée générale annuelle des parents de l'école Jacques-Ouellette ;
- Rencontres d'intervenants et de parents de régions ciblées. La collaboration des centres de réadaptation est requise pour de telles rencontres.

#### **Promotion et publicité :**

- Participation à des émissions radiophoniques et télévisuelles (au besoin) ;
- Publicité dans certains médias (ex. : calendrier à gros chiffres) ;
- Conception d'un nouveau dépliant corporatif ;

- Utilisation de la page Facebook et du site Internet pour promouvoir les activités.

#### **Outils d'information :**

- Publication de la revue L'ÉCLAIREUR ;
- Publication de bulletins électroniques L'Éclair ;
- Envois collectifs d'informations aux membres (courriels ou page Facebook) ;
- Envoi de matériel promotionnel aux organismes ;
- Site Internet [www.agpehv.qc.ca](http://www.agpehv.qc.ca). Développement pour une meilleure performance du site entre autres de l'Intranet, amélioration de la page d'accueil et de plusieurs fonctions;
- Réalisation d'une nouvelle édition de la brochure *Mille et une réponses – La petite enfance* ;
- Réalisation d'une nouvelle édition du répertoire des membres 2020-2022 *Votre réseau d'entraide – Entre parents*

### **III) CONCERTATION, COLLABORATION ET CONTRIBUTION DE LA COMMUNAUTÉ**

---

#### **1. Les représentations externes (concertation)**

Maintien de nos délégations et des dossiers récurrents :

- Conseil québécois de concertation sur le braille (CQCB) ;
- Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) ;
- Table de concertation pour l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde de la Montérégie ;
- Table de concertation pour l'intégration des enfants handicapés ayant une déficience de Montréal ;
- Comité Accès à des conditions de vie décentes du RAAQ (volet éducation) ;
- Rencontres exploratoires avec la Fondation Mirella et Lino Saputo (soutien à la famille).

#### **2. Les partenaires financiers**

Nous solliciterons plusieurs ministres pour obtenir un appui financier et nous ferons une demande à notre députée pour obtenir une subvention du programme de soutien à l'action bénévole.

### **3. Les partenaires fournisseurs de services ou de produits :**

- Le Service des loisirs de la Fondation des aveugles du Québec, notre partenaire majeur ;
- L'organisme Voyage de Rêve (envoi de 3 enfants à Walt Disney World en Floride à l'automne 2019) ;
- Poursuite du partenariat avec Nationex (fourniture de papeterie).

### **4. Les ressources bénévoles**

- Poursuite de l'encadrement et du soutien de près de 50 bénévoles impliqués annuellement auprès de l'AQPEHV. Trois formes d'actions possibles à l'AQPEHV : au niveau des activités, de la gouvernance et de la promotion.
- Maintien de la sollicitation de bénévoles pour la participation à notre revue annuelle l'Éclaireur.

### **5. Référencement et réseau de distribution et d'information**

Pour le référencement de la clientèle, nous travaillons en collaboration étroite avec le réseau de la santé :

- Les 13 centres de réadaptation via leur programme en déficience visuelle ;
- Le CHU Sainte-Justine.

Le réseau de distribution de la revue l'Éclaireur et d'outils promotionnels est constitué de :

- École Jacques Ouellette (École spécialisée avec mandat suprarégional en déficience visuelle pour l'est du Québec) ;
- École Saint-Enfant-Jésus (Secteur visuel de la CSDM) ;
- Commission scolaire des Premières Seigneuries (mandat suprarégional en déficience visuelle pour l'ouest du Québec) ;
- Les services d'ophtalmologie des hôpitaux du Québec ;
- Les organismes du milieu de la déficience visuelle.

## **ANNEXE A**

### **MISSION ET OBJECTIFS D'INTERVENTION**

#### **A) La mission de l'AQPEHV**

- Regrouper les parents d'enfants (0 à 21 ans) ayant une déficience visuelle en favorisant les échanges et le partage des expériences ;
- Offrir à ces parents des services complémentaires à ceux offerts par le secteur public, en fonction des besoins exprimés ;
- Favoriser la concertation de tous les groupes intéressés à la déficience visuelle ;
- Promouvoir l'intégration sociale des enfants ayant une déficience visuelle.

#### **B) Les objectifs d'intervention**

Comme le plan repose en partie sur les objectifs d'intervention, il est de mise d'en faire le rappel des lignes directrices.

Les services et activités dispensés par l'AQPEHV poursuivent les mêmes objectifs d'intervention que ceux de notre projet PACE « Un plus pour la vie ! » qui s'adresse aux parents d'enfants âgés de 0 à 12 ans.

En ce qui concerne les parents, l'accent est mis sur le renforcement des capacités parentales. Pour les enfants, il est mis sur l'intégration sociale.

##### **A. 1<sup>er</sup> objectif général (pour les parents)**

- Accroître la capacité des parents à accompagner leur enfant vivant avec une déficience visuelle vers l'autonomie et favoriser le développement des potentialités de l'enfant.

##### **B. 2<sup>e</sup> objectif général (pour les parents et les enfants)**

- Briser l'isolement.